



Transport : Défi « J'y vais ! » du 14 au 27 septembre

15 jours pour tester d'autres modes de déplacements
et changer nos habitudes

Objectifs du défi

Organisé sur deux semaines, du 14 au 27 septembre 2020, le Défi « J'y vais ! » a pour objectif **d'inciter un maximum de salariés et d'élèves à se rendre sur leur lieu de travail ou de scolarité grâce à des modes de déplacements alternatifs à l'autosolisme.**

Soutenu par l'ADEME, le Défi a pour objectif de déclencher un changement de comportement dans les habitudes de déplacements quotidiens. Passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo), aux transports en commun ou au covoiturage, devient une priorité, tant d'un point de vue environnemental - réduire notre empreinte carbone, amélioration de la qualité de l'air - que sanitaire - en promouvant et en favorisant la pratique des mobilités actives sur la région Grand Est.

Quoi de mieux qu'un défi pour sauter le pas ?

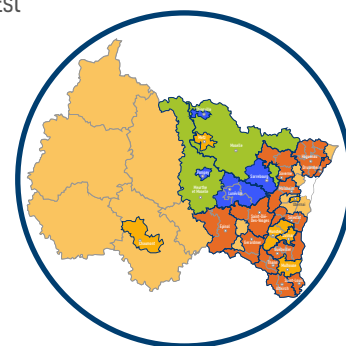
Qui peut participer ?

Le Défi « J'y vais ! » est proposé principalement sur 24 territoires du Grand Est. Tous les habitants du Grand Est peuvent cependant y participer (*).

Le Défi s'adresse aux entreprises et établissements comptant au minimum trois salariés. En 2020, l'inscription a été également ouverte aux équipes ou groupes constitués au minimum de 3 personnes (amis, famille, voisinage, quartier, village, ...). Le principe est de comptabiliser pendant la période du Défi le taux de participation (nombre de participants, nombre de jours de participation) et les kilomètres parcourus à vélo ou avec des modes alternatifs à la voiture individuelle de son domicile à son lieu de travail ou de scolarité.

Le but n'est pas de réunir seulement des personnes pratiquant déjà ces modes alternatifs à la voiture individuelle, mais de motiver et de faire participer d'autres personnes pour qu'elles testent d'autres solutions et une autre organisation de leurs déplacements.

Les inscriptions sont ouvertes sur le nouveau site internet du Défi et l'enregistrement des kilomètres parcourus pourra se faire directement en ligne par les participants.



Deux formules pour les entreprises + un défi pour les scolaires

Les 24 territoires partenaires ont retenu chacun un ou plusieurs défis parmi les 3 formules possibles :

- Le défi « **Au boulot, j'y vais à vélo !** » (*) : ce défi « historique » comptabilise spécifiquement les déplacements à vélo ou vélo à assistance électrique.
- Le défi « **Au boulot, j'y vais autrement !** » : ce défi prend en compte les déplacements à vélo, à pied ou en trottinette, en transport en commun, en covoiturage ou en équipement de déplacement personnel motorisé (trottinette électrique, monoroue, ...).
- Le défi « **A l'école, j'y vais à vélo !** » : ce défi comptabilise le nombre d'élèves et de personnels des établissements scolaires (école, collège, lycée) venant à vélo ou en modes actifs (vélo, marche, trottinette non électrique, ...).

Un défi solidaire

La participation au Défi a également une dimension solidaire. Les kilomètres parcourus pendant le Défi seront convertis en dotation financière sur la base de 0,02 €/km à vélo et modes actifs et de 0,01 €/km pour les autres modes, et ceci à concurrence d'un montant maximum de dotation de **10 000 €**. Cette année, compte tenu de la crise sanitaire, le choix du bénéficiaire s'est porté sur le **Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse Sud Alsace**. Le Haut-Rhin a été particulièrement impacté par l'épidémie de COVID-19. Durant cette période, de nombreux personnels soignants avaient choisi le vélo pour se rendre à leur travail. Cela a incité le groupement hospitalier à mettre en place des abris vélos sécurisés sur ses différents sites. Les participants au Défi pourront également effectuer des dons volontaires pour soutenir ce projet.

Plus d'informations sur <https://defi-jyvais.fr>

(*) Le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » est ouvert sur l'ensemble de la région Grand Est

L'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est assure la coordination du Défi.

CONTACT PRESSE : LÉA BELTZUNG - MAIL : COMMUNICATION@VMA-GRAND-EST.FR - TEL : 06.65.92.40.36

